

Jeux olympiques—Bill

M. Rose: Il a dit, je pense, que c'est un état d'esprit. Je n'irai pas jusqu'à dire qu'il a perdu l'esprit. Nous avons pu entendre parler de frais et de profits divers, mais ceux que j'ai pu évaluer—j'entends ceux qui sont tangibles, et non pas ceux qui, comme l'esprit, le prestige et ce genre de choses, ne le sont pas—m'incitent à penser que les Canadiens en général et les Montréalais en particulier sont les perdants. J'avais espéré qu'au cours des quatre derniers mois, on nous aurait présenté des projets de Jeux olympiques qui auraient coûté moins cher. J'espérais que les Jeux auraient lieu un peu partout dans les villes du centre du Canada et qu'au moins certaines épreuves auraient lieu à Ottawa, à Hamilton, à Toronto et à Québec en plus de Kingston. J'avais espéré que les disputes au sujet de l'emplacement du village cesseraient et que les gouvernements provincial et municipal songeraient un peu sérieusement à sauvegarder les intérêts à longue échéance des Montréalais. Il ne s'est toutefois rien produit de nature à me rassurer ou à me convaincre que le goût du maire Drapeau pour la grandiloquence et les entreprises extravagantes s'était tempéré d'un iota.

Même les prévisions de dépenses du Conseil du Trésor en janvier quant au futur déficit des Olympiques de près de 200 millions de dollars—ou de 173 millions d'après les documents déposés—n'ont jamais été sérieusement contestées. On peut dire, je crois, que les Jeux coûteront environ 500 millions de dollars. Les Jeux de Munich devaient coûter 150 millions et ils ont finalement coûté 700 millions. Montréal a commencé à 310 millions—et nous ne savons pas où cela s'arrêtera. Le président du Conseil du Trésor (M. Drury) a promis de nous tenir au courant de l'escalade. Il ne peut même pas la suivre tant elle monte vite.

On nous demande donc dans cette mesure sans qu'il en coûte rien au gouvernement fédéral de mobiliser 200 millions de dollars ou 80 p. 100 des 310 millions du budget des Olympiques sans réellement nous donner l'assurance qu'on atteindra cet objectif. Si c'est une si bonne idée de vendre des pièces et des timbres spéciaux, etc., et pour paraphraser le gouvernement, si cela ne doit pas coûter un sou au pays, pourquoi alors le gouvernement du Canada ne distribuerait-il pas immédiatement à chacun des deux millions ou plus de retraités une pièce légale de \$20? Cette idée plairait, j'en suis sûr, à mes amis du Crédit social. Cela coûterait au Trésor environ \$8 par retraité et le profit de \$12 serait un relèvement bon marché à offrir à tous les retraités.

● (1640)

Il est certain que la plupart de ces pièces spéciales des retraités disparaîtraient comme souvenirs, seraient données aux petits-enfants, ou même vendues à des collectionneurs, au Canada ou à l'étranger, et coûteraient donc très peu au trésor si l'on considère le profit retiré, en appliquant bien entendu la logique du président du Conseil du Trésor (M. Drury) à l'égard des Jeux olympiques. Mais cette formule serait plus avantageuse pour un plus grand nombre de gens. Certains retraités, seulement les frivoles bien sûr, pourraient être tentés de gaspiller leur argent à des choses non essentielles comme l'alimentation, le logement et des ordonnances de médecin. Mais le président du Conseil du Trésor pourrait prévoir et même prendre des sanctions sociales et fiscales extrêmement rigoureuses pour parer à cette éventualité.

Si les Jeux olympiques de 1976 valent le coup, dans ce cas le financement doit en être assuré par tous les Canadiens. Sinon, il n'y a aucune raison de chercher à se procurer des fonds en ayant recours à toutes sortes de

[M. Jelinek.]

trucs. Tout compte fait, j'estime qu'ils ne sont pas justifiés et, malgré les risques politiques, la publicité que vont me faire les rédacteurs des pages sportives habituellement approbateurs et malgré l'interprétation erronée donnée à mes intentions tant au Québec que dans l'Ouest du Canada, je me propose de voter contre le bill C-196 en deuxième lecture.

Je ne suis pas assez naïf pour croire que mon opposition ou celle de mon parti va arrêter les Jeux olympiques car ils sont déjà trop bien lancés. Les Jeux olympiques d'hiver sont bien sûr, une tout autre histoire. Les Jeux olympiques ont récemment été annulés à Denver et rejetés à Vancouver. Mais en nous engageant à l'égard des Olympiques de Montréal, aucun aspect critique des Jeux ne doit être dissimulé à la population qui fera les frais en dépit des dénégations. A l'instar de mon parti, je veillerai à ce que tous les aspects des Jeux olympiques de 1976 soient contestés et examinés.

En terminant, monsieur l'Orateur, si le premier ministre (M. Trudeau) qui représente la circonscription de Mont Royal se présentait à la Chambre demain et nous demandait d'approuver une dépense fédérale de 500 millions au cours des prochaines années simplement pour construire des maisons destinées aux pauvres de Montréal-Est, je suis persuadé que nous serions, mon parti et moi-même, les premiers à le féliciter et à appuyer son projet de loi. J'ignore si ceux qui m'interrompent en face ont terminé leurs discours, monsieur l'Orateur, mais j'ai fini le mien.

M. Fraser: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. C'est la première fois depuis mon arrivée en cette Chambre, en janvier, que j'invoque le Règlement. J'espère que tous les députés auront remarqué que je n'ai pas indûment soulevé ce genre de questions, mais ayant écouté les propos de mon honorable ami, je dois dire qu'il a, involontairement sans doute, induit la Chambre en erreur, parce que Vancouver n'a pas rejeté les Jeux d'hiver cette année. La décision de Vancouver de ne pas participer en 1976 était fondée sur le raisonnement très sensé qu'elle ne serait pas prête à temps pour 1976. Je dis donc que mon honorable ami a, sur ce point, involontairement sans doute, induit la Chambre en erreur.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. L'intervention du député de Vancouver-Sud n'est pas réellement un rappel au Règlement, mais une question qui pourrait donner lieu à un débat. Si nous invoquons le Règlement chaque fois que nous ne sommes pas d'accord avec les propos tenus dans cette enceinte, nous parlerions tous ensemble à un moment ou l'autre. Je l'ai déjà dit et je le répète, je crois que c'est pour nous une très mauvaise habitude à prendre. Je peux comprendre que parfois, lorsque le débat est limité et doit par exemple prendre fin à 9 h 45, on veuille avoir au moins l'occasion de répondre au député avec lequel on n'est pas d'accord. Mais ce genre de chose—non. Vraiment, le débat en cours est très libre. Il n'y a pas de limite et il ne peut pas y en avoir tant que tous les députés n'auront pas présenté leurs arguments.

Je dois demander, au nom de la présidence, qu'on impose une limite quant à ces pseudo rappels au Règlement. Je le dis en toute déférence pour le député. Je me rappelle bien de ce que j'ai moi-même parfois éprouvé à propos de certaines remarques auxquelles j'aurais bien voulu pouvoir répliquer. Je le répète, je comprends l'état d'esprit du député.